

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

## ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

## PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 22 Décembre

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 20 décembre 1894

### Discours de M. Brisson

M. Brisson s'élève et donne lecture, d'une voix calme et un peu lente, de l'allocution suivante :

Messieurs et chers collègues,

Le grand honneur que vous venez de me faire me pénètre d'une profonde reconnaissance. La Chambre m'avait déjà, il y a quelques jours, donné de sa bienveillance une marque inoubliable, et je me laisserais aller tout entier à l'émotion que me causent de si récents témoignages d'estime, si le scrutin qui m'amène à ce fauteuil n'avait été rendu nécessaire par un deuil public.

Celui que nous regrettons n'avait pas seulement bien parlé de la France, il l'avait sur le champ de bataille volontairement et valeureusement servie, il avait versé son sang pour elle, et bien que nul Français ne recule devant ce devoir suprême, l'avoir si pleinement accompli demeurera toujours, pour une existence brillante la plus noble des préfaces.

L'éclat que ce fils du peuple jetait sur nos travaux s'en trouvait rehaussé. L'armée, en saluant l'autre jour sa dévouée mortelle, saluait un soldat, mais notre cher président, M. de Mahy, a trop bien exprimé vos pensées pour que je veuille rien ajouter.

Dans la vie des hommes tels que Burdeau, la démocratie reconnaît une partie de son œuvre en voie de s'accomplir. La République ne veut point qu'un enfant dont l'intelligence et l'ardeur laborieuse promettent au pays un serviteur éminent, puisse être arrêté dès ses premiers pas par le défaut de ressources.

Vous n'avez pas redouté, messieurs, de pousser la tâche plus loin. Il vous a paru que les représentants du peuple avaient pour mission de favoriser dans tous les ordres l'ascension constante de la démocratie vers plus de lumière, de justice et de sécurité.

Vos prédécesseurs ont poursuivi la réforme de l'enseignement; vous mettez à votre ordre du jour la réforme des impôts; vous préparez d'efficaces combinaisons de prévoyance et d'assistance sociales, avec la ferme résolution de leur donner de bonnes finances pour assises.

Je vous remercie de m'avoir choisi pour présider à de tels travaux; je donnerai à l'accomplissement des devoirs que vous me dictez tout ce

que je pourrai de forces, de vigilance et de bonne volonté.

Quelque constance dans les amitiés, quelque obstination, si vous le voulez dans certaines idées, ne me semblent pas interdire à un homme, pour peu qu'il ait de liberté d'esprit, la pratique de l'impartialité à laquelle tous vous avez droit. Me pardonneriez-vous de penser, que de forts partis pris, nous délivrant de toute inquiétude intérieure, ne sont point une mauvaise condition pour qui veut et doit assurer la dignité et la liberté des controverses? Les convictions assurées et tranquilles savent honorer les convictions d'autrui.

En vous promettant de tenir ici la balance égale, je vous demanderai seulement, mes chers collègues d'observer le respect réciproque de toutes les opinions et le respect commun de la légalité. Je ne parle pas du respect des personnes et de l'ordre de nos délibérations; il n'y sera pas porté d'atteinte, j'en suis convaincu.

Les progrès de la République depuis vingt ans, sont dus précisément à la liberté de discussion et aussi à l'union sur les questions maîtresses de tous les républicains : l'union, non pas pour conserver seulement les positions acquises, mais l'union pour la marche en avant.

Ce groupement de toutes les forces républicaines dans un effort commun a donné dans les moments difficiles, et donnera toujours confiance à la France démocratique. Cet accord a été fécond; il le sera plus encore si nous le voulons.

La Chambre vote, à mains levées, une pension de 3,000 fr. à Mme Burdeau, mère et, par 299 voix, contre 133, une pension de 9,000 fr. à Mme Burdeau, veuve du président de la Chambre.

## INFORMATIONS

### Les scandales parisiens

Ce matin, le *Figaro* dit que les affaires de chantage se compliquent.

Il s'agirait d'une tentative de chantage contre un magasin de nouveautés, commise par des journalistes autres que ceux détenus actuellement.

En outre, une plainte a été déposée par M. Mielvaque, député de la Corrèze, contre Portalis et Dreyfus.

### Accord anglo-italien

Le *Journal* publie le texte d'un accord anglo-italien concernant l'Afrique.

Cet accord, dont il garantit l'authenticité, sti-

contrer.

L'amour est le grand maître des cœurs et notre jeune homme répète le proverbe :

— Il l'est, le fut, ou le doit être.

Il attend et il cherche.

Il a même beaucoup cherché.

D s amis n'ont pas manqué de lui offrir vingt jeunes filles toutes plus charmantes les unes que les autres. Il y a des gens pour qui toutes les jeunes filles sont charmantes.

Henri Laborde est allé sur ces indications, le cœur plein d'espérances, mais il est revenu déçu chaque fois.

Il faut dire qu'il est difficile et qu'il s'est créé un type de femme dans son imagination et qu'il n'en veut pas démordre.

Il la veut de taille moyenne, très gracieuse, avec une voix douce et mélodieuse, elle devra chanter et être musicienne; elle sera blonde, ou elle ne sera pas, elle aura des yeux bleus, un sourire d'ange, une petite bouche avec une fossette au menton et puis ceci et puis cela.

On lui a montré des brunes, il ne les a pas regardées, des blondes qui étaient trop ou pas assez blondes, ou qui n'avaient pas les yeux bleus, ou qui avaient une grande bouche et pas de fossette.

Il a vu des rousses et des châtaines, rien de tout cela ne lui a plu.

Parfois il se dit que celle qui doit être sa femme n'est pas encore née et il se lamente.

Il a consulté les *Petites Affiches* et a lu les annonces de mariage.

« Une jeune fille honnête, 20 ans, ayant de, désire trouver un jeune homme dans les mêmes

conditions. Ecrire T. B. Poste restante. Rien des agences. »

— Bon, se dit-il, voilà mon affaire. C'est un âme en peine comme la mienne, qui cherche la poésie de l'amour.

Il écrit et reçoit une réponse. Il est invité à se trouver le soir, à 8 heures, au café X... demander au comptoir M. Charles.

Il s'y rend, rencontre facilement M. Charles qui se dit le frère de la jeune fille.

Henri offre une consommation et l'on cause mais M. Charles répond :

— Vous allez la voir.

Il emmène le jeune homme dans une maison voisine, on monte cinq étages et l'on entre dans une chambre garnie, où une jeune fille assise jilie attend... la pratique.

Le mariage est bécélé tout de suite; M. Charles bénit les jeunes époux et quand Henri sort de la chambre, il s'aperçoit un peu tard qu'on lui a fait son porte-monnaie.

Guéri des *Petites Affiches*, il s'adresse à un entrepreneur matrimonial.

Celui-ci fait défiler devant lui un répertoire de jeunes beautés entre 17 et 40 ans et ayant des dots depuis dix mille francs jusqu'à plusieurs millions.

Henri explique qu'il veut une blonde, aux yeux bleus et fossette.

L'entrepreneur en a justement deux comme cela. Mais il faut déposer cent francs d'avance. Henri dépose et il est mis en présence de trois ou quatre blondes assez laides et ne répondant pas du tout au signalement donné.

Il perd les cent francs et ne veut plus s'en rap-

porter qu'à lui-même.

Et tous les jours il cherche dans Paris.

L'exposition a ouvert ses portes et notre jeune homme se dit que dans les quelques milliers de femmes qui vont visiter la grande exhibition, il en trouvera bien une remplissant les conditions exigées.

Et chaque jour il se lève vers sept heures, s'habille avec soin et part à pied par les boulevards de la Concorde et arrive à dix heures à la porte des Invalides. Il entre et va déjeuner tantôt à un restaurant, tantôt à un autre, puis l'inspection commence.

Le jour où nous sommes arrivés, était le dimanche 6 octobre 1889. Henri Laborde habitait un petit appartement à l'entresol dans la rue de Rougemont, près du boulevard; il s'était éveillé particulièrement joyeux, se promettant de retrouver l'image adorable qu'il avait vue en rêve.

— Puisque je l'ai vue en rêve, se disait-il, c'est que je dois la voir en réalité dans le courant de la journée. Ces rêves c'est l'avenir dévoilé, il n'y a pas de doute.

Il suivait une jeune fille ravissante, dont le regard l'avait cloué sur place. Était-elle blonde ou brune, il n'en savait rien, il était fasciné, voilà tout.

L'ange s'enfuyait pendant ce temps et il se précipitait à courir pour la rattraper. Il allait l'atteindre, déjà il ouvrait les bras pour la saisir, lorsque le réveil avait fait disparaître la chère vision.

Il donna plusieurs coups de poings à son oreiller et se leva avec cette pensée consolante qu'il allait la revoir sur son chemin.

(A suivre).

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 1

## LE CHIEN

DE LA TOUR BIFFEL  
PAR AUGUSTE VILLIERS

I

Comme quoi l'on peut s'ennuyer tout en étant joli garçon et possesseur de vingt-cinq mille francs de rente.

Henri Laborde a vingt-six ans, il est brun, grand, élané, une fine moustache orne sa lèvre supérieure; il a des yeux bleus sympathiques, possède un esprit suffisant, une instruction classique; il est vu d'un bon œil par les dames et il s'ennuie.

Ajoutons qu'il est garçon, libre, et qu'il a vingt-cinq mille francs de rente.

Ce devrait être un mortel heureux et il ne l'est pas.

Pourquoi?

Il a le cœur vide. Il n'a pas encore rencontré celle qui doit faire battre ce cœur novice, qui doit d'un regard enchaîner son avenir, celle enfin qui doit être la compagne de sa vie et remplir de joie son âme isolée jusqu'ici.

Henri Laborde a couru les amours faciles, mais il n'a pas aimé et le besoin d'avoir une âme sœur de son âme, comme disent les poètes, le tourmente et même le torture. Chaque matin en se levant, il se dit :

— Est-ce aujourd'hui que je vais la ren-

**CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE**

Le Journal du Lot ne paraîtra pas mardi, jour de la Noël.

**Les élèves officiers**

L'Officiel publie la liste nominative, par corps d'armée, des sous-officiers admis à prendre part aux épreuves orales du concours d'admission à l'Ecole militaire d'infanterie en 1895.

Parmi les admis, nous remarquons pour les 16<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> corps d'armée :

Le sergent-fourrier Douzet, le sergent-major Lapourcelet et le sergent-fourrier Martin, du 7<sup>e</sup> d'infanterie.

**Récompenses**

Sur la proposition du comité de direction des services de l'hygiène, M. le ministre de l'intérieur a accordé une médaille d'honneur en argent à Mme veuve Frescaline, née Bayle, et une médaille de bronze à M. Armand Treil, en récompense de leur dévouement lors de l'épidémie de variole qui a sévi, en 1893, à l'asile d'aliénés de Leyme.

**SOUSCRIPTION**

POUR LE VACCIN DU GROUPE

**4<sup>e</sup> liste**

MM.	
Loubeyre, coiffeur	2 »
Carrié, fils, rue des Cadourques	5 »
Robert Gaston, agent d'assurances	10 »
Delpont, Louis, propriétaire à Cabessut	5 »
Delpont, Charles, —	2 »
Rey, Pierre, machiniste	2 »
Rougé, sculpteur	2 »
Gauthier, chef de section	5 »
Tardieu, pépiniériste	3 »
Bazouje, buffetier	3 »
Cazes employé à la préfecture	2 »
Coudere, facteur (grande vitesse)	1 »
Bladanet, Albert, courtier	2 »
Alazard, chapelier	1 »
Raphaël, loueur de voitures	2 »
Nègre, négociant en vins	2 »
Sor, peintre	1 25
Taillefer, machiniste	2 »
Paulus, négociant	3 »
Gras, clerc de notaire	1 »
Mme veuve Colonge, café de Bordeaux	2 »
Les jumelles Planacassagne	10 »
Total....	70 25
1 <sup>re</sup> liste.....	394 »
2 <sup>e</sup> liste.....	183 »
3 <sup>e</sup> liste.....	226 75
4 <sup>e</sup> liste.....	301 35
Total.....	1 175 35

**La Sérumthérapie antidiphthérique**

Sous ce titre, le *Concours médical* du 15 décembre, publie un article dont voici les premières lignes :

« Nous nous sommes rendus à l'Institut Pasteur, 17, rue Dutot, pour y demander des renseignements précis sur l'état actuel de la ques-

tion de la sérumthérapie antidiphthérique et voici ce qui nous a été répondu :

» Dès à présent, mais depuis quelques jours seulement, on donne du sérum à tous les médecins qui en font la demande, soit directement, soit par dépêche. Mais jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier, on répondra surtout à des demandes concernant les diphthéries à traiter immédiatement.

» A cette époque, on pourra en faire une plus large distribution.

» Enfin, l'organisation sera complète le 1<sup>er</sup> février. Il y aura alors chez tous les pharmaciens un dépôt de sérum, auquel le public pourra puiser, moyennant une légère rétribution.

» Quant aux municipalités qui voudront une proposition de sérum pour leurs indigents, elles en obtiendront, moyennant une annuité proportionnelle au nombre des cas de diphthérie qui se produisent chaque année, d'après la moyenne des dix dernières années. »

\* \* \*

**Envoi de sérum**

Le maire de Cahors vient de recevoir six boîtes de sérum.

C'est là une bonne nouvelle pour bien des mères de famille, qui seront plus tranquilles désormais, en songeant que leurs enfants, s'ils venaient à être atteints du terrible croup, auront au moins à leur portée le remède qui a déjà fait de si merveilleuses cures.

**Cartes de visite**

Voici un renseignement concernant l'affranchissement des cartes de visite, qui a sa valeur aux approches du nouvel an. On peut envoyer sous enveloppe ouverte, affranchie à 5 centimes, des cartes de visite contenant les mentions suivantes :

Noms, prénoms, qualité ou profession et adresse de l'expéditeur ;

Jours et heures de consultation ou de réception ;

Pour prendre congé ou p. p. c., et pour faire connaissance ou p. f. c. ;

En congé, en disponibilité ou retraité ;

Remerciements ;

Vœux ou souhaits formulés en termes impersonnels et à l'occasion d'un événement général comme le Jour de l'An, la Noël, etc.

C'est en vertu de l'arrêté ministériel du 25 novembre 1893 que toutes ces inscriptions sont permises. Il suffit de laisser l'enveloppe ouverte et de la timbrer à 5 centimes.

**Les grandes manœuvres en 1895**

Aucun renseignement précis n'a encore été donné sur les grandes manœuvres de l'année prochaine. Nous croyons savoir que les opérations les plus intéressantes auront lieu dans l'Est. Quelques corps d'armée feront des manœuvres d'ensemble. Les crédits prévus au budget sont les mêmes que ceux de l'année dernière. Le budget prévient également un crédit pour les manœuvres de forteresse d'une durée de vingt jours : ce crédit est égal à celui de 1894.

Les crédits pour les manœuvres en pays de montagnes ont été accrus de 10,000 fr.

Il sera fait un appel de réservistes bien plus considérable que l'an dernier : le nombre des hommes pour l'infanterie seulement, sera de 261 mille cinq cent quatre-vingt, au lieu de 151,987 en 1894.

toute rencontre avec Pierre. Et il n'avait rien compris. Il avait insisté pour qu'elle rompit avec ce qu'il nommait sa sauvagerie. Il l'avait forcée, contrainte à des visites.

De son côté, Pierre n'avait-il pas tenté de fuir, de se dérober à une intimité que lui, Honorat, s'acharnait à noner entre eux ? Avec l'étrange lucidité du désespoir il pénétrait chaque phase de cet amour ardent, involontaire, inexorable. Et peu à peu une sorte de revirement se faisait en lui. La colère cédait presque devant la pitié.

Enfin, Albine poussa un soupir. Elle ouvrit les yeux. Pendant quelques secondes, étonnée comme au sortir d'un rêve, tout à coup le souvenir lui revint. Elle se dressa vivement. Honorat s'approcha pour la soutenir. Ils rejoignirent la barque qui les attendait.

**XXIV**

Et quittant la Tour, les Feréol avaient gagné leur maison. Sans un mot ils montèrent l'escalier. Albine se retira dans sa chambre, Honorat y suivit. Elle tomba dans un fauteuil, accablée d'une prostration morne.

Debout devant elle, il semblait presque calme. Une immense douleur altérait son visage ; mais son attitude, qu'il essayait d'affermir, dénotait une volonté énergique de lutter contre toute émotion, de dompter toute faiblesse. Pendant un instant, il la regarda. Enfin, d'un ton assuré :

— Tu l'aimais avant notre mariage, n'est-ce pas ? dit-il.

Albine baissa la tête.

— Alors, pourquoi as-tu accepté de devenir ma femme ? Pourquoi m'as-tu trompé quand, sur

L'armée territoriale n'avait pas été convoquée l'an dernier : en 1895, elle fournira 130,000 sous-officiers et soldats.

**La capote des officiers**

La nouvelle capote que nos officiers porteront en campagne ne permettra pas, même à dix mètres, de les distinguer des simples soldats dans les combats.

Elle est en drap gris, semblable à l'ancien vêtement des sergents-majors. Le numéro du régiment est cousu sur les revers supérieurs et les galons du grade sont disposés comme ceux de la tunique.

**Les dispenses du service militaire**

Il est assez intéressant de noter la très récente et encore peu connue décision du ministre de la guerre.

Dernièrement, un jeune homme de la classe se présente au conseil de révision ; il avait à son actif deux motifs, sinon d'exemption du moins d'abréviation de service ; il était d'une part étudiant, de l'autre fils de septuagénaire.

Au moment du conseil de révision et conformément aux précédents dictés, croyons-nous, par la loi de 1889, le jeune soldat invoque les deux motifs d'exemption.

— Nous n'en pouvons admettre qu'un, lui est-il répondu. Optez.

Le jeune soldat invoque sa qualité de fils de septuagénaire.

Mais il arrive que son père meurt entre le conseil de révision et l'appel de la classe. L'autorité militaire le convoque et comme il veut faire valoir son second motif de dispense « Inutile, lui dit-on ; vous n'avez droit qu'à un ; vous l'avez choisi, il a disparu. Tant pis pour vous. »

M. Guillemet a porté la question devant le ministre de la guerre qui lui a d'abord répondu comme l'autorité militaire ; mais devant la menace d'une question à la Chambre, le général Mercier a capitulé et, non seulement le jeune homme en question a pu bénéficier du second motif de dispense invoqué par lui, mais le ministre a envoyé une circulaire pour étendre la même mesure aux soldats qui seraient dans ce cas.

**Les Tabacs à prix réduit**

Un grand nombre de députés viennent de présenter à la Chambre un amendement qui sera discuté avec la loi des finances et dont voici le texte :

« La délivrance des tabacs à prix réduit, actuellement distribués aux troupes est autorisée, dans les mêmes conditions de prix, en faveur des marins titulaires des pensions dites de demi-solde, et en faveur des malades ou nécessiteux recueillis dans les établissements hospitaliers qui sont entretenus par l'Etat, les départements ou les communes. »

**Les plaintes des facteurs**

Une pétition se signe en ce moment parmi les facteurs qui réclament l'abolition du paiement kilométrique et un traitement basé sur le nombre des années de service. Actuellement, la journée d'un facteur rural est payée d'après le nombre de kilomètres que celui-ci accomplit dans sa tournée.

Le tarif est fixé à 7 centimes 1/4 par kilomètre, c'est-à-dire que si le facteur accomplit 25

son conseil à lui, je t'ai interrogée sur ton amour, et que tu m'as assuré que tu partageais celui que j'avais pour toi ?

— Oh ! ne me reproche pas cela, s'écria-t-elle d'une voix éteinte, ne m'avais-tu pas dit, avant même de parler à mon père, que si je n'étais pas ta femme tu mourrais ?

Il s'arrêta, comme frappé par ce souvenir.

— Oui, c'est vrai, répliqua-t-il en devenant blême, je n'avais rien vu, rien deviné... C'est vrai, je t'ai fait peur, tu as eu pitié. Je n'ai pas le droit de me plaindre. C'est moi, au contraire, qu'il faut accuser.

— Honorat ! interrompit-elle, accablée sous cet aveu sublime. Hélas ! pauvre grand cœur ! c'est moi que tu plains.

Il fut un instant sans répondre.

— Comme tu as dû souffrir et me détester ! Ecoute, reprit-il, il est des fatalités, des destinées implacables auxquelles nous ne pouvons rien. J'ai voulu te faire heureuse, moi ; cette pensée-là a été toute ma vie, et je t'ai sacrifiée, ma pauvre enfant, je t'ai torturée ! Comprends-tu quel abominable réveil ?

D'un mouvement convulsif il avait saisi ses mains.

— Et je t'accusais, et je te croyais capable d'une infamie, toi !... qui t'es dévouée !...

— Assez ! assez ! murmura-t-elle, je t'en supplie...

Sifflonnée, à demi défaillante, elle laissa tomber sa tête sur son épaule. Lui, regardait couler ses larmes.

(A suivre).

kilomètre par jour il atteindra la modique somme de 1 fr. 86, soit 55 francs par mois. Les tournées varient suivant les jours, ce qui fait qu'il n'est guère possible d'établir la moyenne des kilomètres parcourus, et cela, d'autant plus, que les « écarts » n'entrent pas dans le calcul.

**Traitements disproportionnés.** — Les facteurs des villes sont beaucoup mieux traités que ceux des campagnes. A Paris, un facteur débute généralement à 1,000 francs et peut arriver à 1,800 francs. En province, un facteur gagne de 600 à 1,000 francs. A ces chiffres, il faut ajouter les gratifications et les étrennes qui sont pour ainsi dire nulles à la campagne. Il faut ajouter à cela, que le développement des moyens de transport a fait perdre au facteur rural — transformé en commissionnaire, — une source de petits profits.

C'est pour protester contre cet état de choses que les petits facteurs s'agitent et essayent d'apitoyer sur leur sort les pouvoirs compétents. Ce qu'ils réclament surtout, c'est l'abolition du paiement kilométrique et son remplacement par un traitement fixe convenable. Les tournées à la campagne sont particulièrement fatigantes, surtout l'hiver, et à faire ce métier, disent-ils, on ne vit pas vieux.

Les facteurs ruraux font observer en même temps que la France est le seul pays de l'Europe où le régime du traitement kilométrique existe encore. Dans tous les autres pays, le facteur est classé suivant son ancienneté et rétribué en conséquence.

**Fraudes électorales à Gaillac**

A Gaillac, on vient de découvrir des irrégularités dans les listes électorales pour l'année 1893. En comparant, en effet, les listes minutes déposées au greffe du conseil de préfecture et celles déposées à la mairie, on a constaté que ces listes ne concordent pas.

Sur celles de la mairie, on a relevé une douzaine de noms d'électeurs raturés et remplacés par d'autres que ceux inscrits dans les listes minutes déposées à la préfecture le 4 avril 1893, et signées de M. Timothée Bousquet, premier adjoint. Le sous-préfet a ouvert une enquête.

**Tribunal correctionnel de Cahors**

Audience du 21 décembre

Le tribunal correctionnel a prononcé les condamnations suivantes :

Six mois de prison par défaut contre le jeune Chassié, 17 ans, de Castelnaud, pour vol de 40 fr. L. S..., domestique à Gaillac, est condamné à deux mois de prison pour vol de quatre lapins. (Loi Bérenger.)

Benjamin Teyssède est condamné à trois mois de prison pour avoir battu sa femme.

Le tribunal condamne Suzanne Bousquet, épouse Frayot, à 25 fr. d'amende, pour addition large d'eau au lait qu'elle vient vendre à Cahors.

F. G..., cultivateur au Montat, est condamné à un mois de prison, loi Bérenger, pour un vol de pantalons.

Le tribunal a condamné la fille Lizouret, convaincue d'un vol de bœufs, de diffamations et injures, à quinze jours de prison, avec bénéfice de la loi Bérenger, et 16 fr. d'amende ; Lizouret père, Delmond père et Delmond frère, à 16 fr. d'amende chacun pour diffamations et injures ; la femme Calmette à 16 fr. d'amende pour violences et port d'arme prohibée.

Quant aux frais du procès, ils ont été répartis de la manière suivante : moitié pour la fille et le père Lizouret ; un quart pour le père et le frère Delmond, et un quart pour la femme Calmette.

**Concert musical**

On nous annonce qu'à l'occasion du premier jour de l'An, notre jeune et vaillante Société, *l'Avenir Cadurcien*, se fera entendre, mardi 1<sup>er</sup> janvier prochain, sur les Allées Fénélon de 3 à 4 heures du soir.

**Vieux timbres**

Les timbres moyens, rares et très rares atteignent des prix élevés et tel timbre très rare coûtera bel et bien quelque dix ou vingt louis. Un Rothschild peut bien se payer de telles fantaisies.

Voici les tarifs les plus modérés pour les timbres provenant de bonnes œuvres :

Le mille.....	0 fr. 75
Le kilo.....	10 fr.
Les 10 kilos.....	80 fr.
Les 100 kilos....	600 fr.

Ramasser 100 kilos de timbres pour toucher 600 fr. n'est pas chose à la portée de toutes les ménagères, le moyen de gagner cette somme vaut néanmoins la peine d'être indiqué.

**Ménagerie Internationale**

Nous rappelons que c'est aujourd'hui, samedi, que la Ménagerie Internationale sera installée, pour un jour seulement, sur la place Gambetta.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 23

**MISÉ FERÉOL**

PAR JACQUES VINCENT

**XXIII**

Honorat, les bras croisés sur sa poitrine, était debout devant eux.

— C'était vous ! dit-il.

Affolée, elle se dressa, et se jetant entre les deux hommes :

— Pierre, s'écria-t-elle, pour moi, je vous en conjure, je vous l'ordonne, partez !

Il est des désastres sous lesquels les plus fermes courages restent écrasés. Pierre parti, Albine, à bout de forces, s'était presque évanouie. Muet, atterré devant elle, Honorat la regardait gigantesque, livide, sans souffle. Pris d'épouvante, il croyait l'avoir tuée. Pendant un instant, il n'eut pas d'autre pensée. Il n'osait la toucher, ne sachant pourtant détourner ses yeux, comme accablé sous ce malheur terrible. Il avait tout entendu de ce débat suprême, lui révélant l'horrible vérité. Restée pure et digne de lui, elle aimait, résignée, rivée à sa chaîne et subissant son implacable destinée... Tout à coup, une lumière se fit en son esprit. Il se rappela ces quelques jours qui avaient précédé son mariage. Puis, plus tard, cette réserve froide de sa femme, sa résolution de se tenir éloignée de la Tour, essayant de se soustraire à

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

FÊTES

de NOËL 1894 et du 1<sup>er</sup> de l'AN 1895

A l'occasion des Fêtes de Noël et du Premier de l'An, la Compagnie d'Orléans étendra comme suit la durée de validité des billets aller et retour à prix réduits, délivrés aux prix et conditions de son Tarif spécial G. V. n° 2.

1<sup>o</sup> Noël. — Les billets aller et retour délivrés les Samedi 22, Dimanche 23, Lundi 24 et Mardi 25 Décembre, seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du Mercredi 26 Décembre;

2<sup>o</sup> Premier de l'An. — Les billets aller et retour délivrés le Jeudi 27 Décembre inclus au Jeudi 3 Janvier inclus, seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du Vendredi 4 Janvier.

Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par le tarif précité, lorsqu'elle sera supérieure à celles ci-dessus fixées.

THÉÂTRE DE CAHORS

Nous aurons prochainement sur notre théâtre une représentation qui offrira un vif attrait de curiosité.

Une troupe d'artistes parisiens, dirigée par M<sup>me</sup> Romane, la jeune artiste dont le talent et la beauté ont été si fort admirés par toute la presse parisienne, va venir jouer l'Homme de la Nuit, grand drame nouveau en cinq actes et sept tableaux, tiré, par Jules de Gastyne et M<sup>me</sup> Romane, de l'épouvantable roman qui a obtenu dans le Petit Journal un si retentissant succès.

L'Homme de la Nuit vient de faire une tournée triomphale dans le Nord et l'Est de la France, où il a produit devant des salles comblées une émotion considérable. Son succès est plus grand encore dans cette nouvelle tournée, avec l'interprétation hors ligne que lui assurent M<sup>me</sup> Romane, M. Silvére et les autres artistes dont ils ont su s'entourer.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 15 au 22 décembre 1894

Naissances

Bessac, Marie, rue St-James, 11.  
Bénâtre, Victor, rue de la Mairie, 6.  
Lagrange, Berthe, rue Pierre-Brunies.  
Brujot, Fernande, rue Mascoutou, 16.

Mariages

Cayla, Louis, cultivateur, et Rames, Julie.  
Aymès, Joseph, cuisinier, et Calmon, Gabrielle.

Décès

Cubaynes, Antoine, vigneron, 70 ans, place de la Citadelle, 5.  
Bastide, Marie, 35 ans, rue Darnis, 19.  
Morcq, Céline, 6 mois, rue du Portail-Alban.  
Bibal, Léonie, repasseuse, 27 ans, rue Lastié.  
Rouméjols, Louise, couturière, 35 ans, célibataire, couvent du Refuge, Chartreuse.  
Combelle, Pauline, blanchisseuse, 76 ans, célibataire, hospice.  
Péridé, Françoise, veuve Blanc, 83 ans, rue Les-tieu, 19.  
Lutzy, François, rentier, ancien pâtissier, 64 ans, rue Pierre-Brunies.

Musique du 7<sup>me</sup> de ligne

PROGRAMME du 23 DÉCEMBRE

de 3 à 4 h. du soir (Allées de la République)  
Salut lointain, pas redoublé Doring.  
Charles VI, ouverture Halévy.  
Sympathie, Mazurka Michel.  
Mireille, Fantaisie Gounod.  
Mathilde, polka Jacob.

AGRICULTURE

Le prix du blé

Les prix du blé continuent à être peu élevés. On explique volontiers une semblable dépréciation par cette maudite concurrence étrangère.

Et quand il s'est agi de relever le droit de 5 fr. à 7 fr., n'a-t-on pas donné, avec une complaisance stupide, malgré nos protestations, tout le temps aux spéculateurs de remplir les entrepôts des ports d'immenses cargaisons de blé ?

N'est-ce pas une véritable trahison ?  
A Odessa (Russie), on cotait fin juillet le blé aux 100 kilogr. 12 fr. 50; à Chicago (Etats-Unis), 10 fr. 75; à Londres (Angleterre), 14 fr. 40; à Bruxelles (Belgique), 13 fr. 50; à Berlin 17 fr. 75.

En apparence, la situation serait donc encore moins mauvaise en France qu'à l'étranger et nous le devons aux droits de douane; mais quand on songe que l'agriculture fait vivre les deux tiers de notre population et que le blé est la principale ressource de notre agriculture en France,

le désastre, il faut bien en convenir, atteint plus profondément la France que l'étranger.

Il y a quelques années, on disait : « Au-dessous de 25 francs, inutile de cultiver le blé; en moyenne il revient à ce prix, » et le voilà à 17 francs.

Le blé restera-t-il au moins à 17 ou 18 francs ? La chose serait possible sans les dessous d'un grand mystère économique, seul profitable aux accapareurs et dont M. Chabry nous a donné la clé, dans ses remarquables études sur la question monétaire et dont nous citons le passage que voici :

Or, ce serait la plus dangereuse des illusions de croire que les droits de douane servent à quelque chose; la vérité est qu'avec le système monétaire actuel, avec le monométallisme or, avec les cours de change qui en résultent les droits de douane ne servent à rien !

Il y a huit mois, en plein Paris, à la Société des Agriculteurs de France, 8 rue d'Athènes, devant 500 auditeurs, M. Allard, directeur honoraire de la monnaie de Bruxelles; M. de Soubeyran, député; M. Lejeune, ancien député, ont annoncé publiquement « que les droits de douane qu'on se préparait à voter n'empêcheraient pas la baisse ! »

Le voit-on aujourd'hui ?  
Que ceux qui veulent comprendre quelque chose à la crise actuelle ne perdent point de vue qu'à côté des cours des blés qu'ils voient, il y a les cours de change qu'ils ne voient pas.

Or, le change, c'est la monnaie avec laquelle on paie le blé étranger. Quand des importateurs juifs, Ephrussi, Dreyfus, achètent du blé 11 fr. à Odessa, ils le paient au moyen d'une traite, d'une lettre de change. Or, une lettre de change qui vaut 11 fr. à Odessa, s'achète couramment 5 fr. 50 ou 6 fr. à Paris. Donc, ce blé, qui vaut soixante-dix 12 fr. à Odessa, ne coûte en réalité plus que 6 francs à l'importateur.

Pour l'amener à Paris, il doit payer : 1<sup>o</sup> le fret, c'est-à-dire le transport maritime, 2<sup>o</sup> le droit de douane.

Or, le fret est tombé à rien, grâce à la ruine de notre marine marchande dont je parlerai peut-être un jour, qui met toute l'importation entre les mains des Anglais ou des compagnies juives françaises que l'Etat subventionne précisément pour faire les transports à meilleur marché. Le fret vaut à peine 0 fr. 50.

Or, les droits de douane sont annulés en grande partie par le système des admissions temporaires, encore une fraude qu'il faudra expliquer une autre fois et les 7 francs de droits se réduisent de ce chef à 4 ou 5 francs au plus.

Donc, 6 francs d'achat, 0 fr. 50 de fret, 5 francs de droit, c'est du blé à 11 fr. 50 rendu à Paris, mettez 12 francs, si vous voulez, et il se vend encore 17 à 18 francs. Vous voyez le bénéfice qu'on fait pendant que vous vous ruinez, pauvres cultivateurs de mon pays, exploités par le système financier le plus inique qui ait jamais existé et le plus perfide, car vous ne pouvez pas voir les cours frauduleux de change qui se forment à Londres, dans les cabinets des banquiers de la Cité.

Tout cela provient de la suppression de la frappe de la monnaie d'argent en France comme en Angleterre, en Allemagne et dans d'autres pays. L'argent est démonétisé, il a perdu plus de la moitié de sa valeur.

En sorte que, il s'établit entre les pays qui ont conservé la monnaie d'argent et la monnaie d'or, le jeu de bascule que signale M. Chabry.

A Odessa, le blé est à 12 fr. vous pouvez le payer en argent, mais 12 fr. en argent valent 6 fr. en or à Paris; je paierais 12 fr. à Odessa et dans tous les pays à monnaie d'argent.

Il pourrait se faire que nous revenions un autre jour dans de plus long détails sur cette question monétaire qui est d'un intérêt capital.  
Progrès Tonnerrois.

Préparation du sol pour la plantation des arbres

La plantation des arbres suppose certaines opérations préliminaires qui ne devront jamais être négligées, si l'on tient à réussir. La première de ces opérations, c'est la préparation du sol. Cette préparation est d'une souveraine importance et ce serait le cas de rappeler ici la parabole de la semence jetée dans une bonne terre.

Un mauvais sol ne donne que de mauvais produits. Les arbres y souffrent, deviennent anémiques, se couvrent d'ulcères et meurent après quelques années de plantation.

Nous aurons donc à l'améliorer et cela au moyen d'une fumure abondante.

On s'est borné à croire pendant longtemps qu'il suffisait de planter, d'une manière telle quelle, un arbre fruitier dans le premier terrain venu pour obtenir une récolte. C'est une erreur absolue. Un arbre, comme un légume, a besoin d'engrais et la raison en est toute simple.

Tout horticulteur doit savoir que les racines d'un arbre puisent dans le sol les principaux éléments nutritifs qui y sont contenus. Ces éléments qui entrent dans la composition des plantes sont l'eau, le carbone, l'azote, le phosphore, le soufre,

la chaux, la potasse, la magnésie; le tout à l'état de combinaisons diverses.

Les plantes absorbent ces substances; pour cela, il est de toute évidence qu'il faut les leur procurer: de là la nécessité des engrais. Mieux vaut ne pas planter, rappelons-le bien, que de planter sans terrain préparé, c'est-à-dire sans terrain fumé.

Mieux vaut ne pas planter que d'abandonner à eux-mêmes des arbres, c'est-à-dire leur refuser toute nourriture, après trois ou quatre années d'existence. Il ne suffit pas de leur fournir une fois, et au début, les substances qui leur sont nécessaires pour végéter, il faut les leur fournir pendant toute la durée de leur existence, et les leur fournir dans la proportion qui leur est nécessaire et en raison directe de l'abondance des récoltes.

Leur mesurer avec parcimonie les aliments dont ils ont besoin, c'est en quelque sorte mesurer à un ouvrier le pain qui lui est nécessaire pour se sustenter.

L'emploi des engrais nécessite toutefois des connaissances spéciales que nous allons essayer de résumer le plus succinctement possible.

Tout d'abord, le fumier frais et non décomposé ne doit jamais être employé comme fumure, ni à la plantation, ni pendant la durée de l'existence de l'arbre. Enfouir dans la terre, il ferait naitre bien vite et déstimerait le blanc des racines, maladie terrible qui tue en quelques heures les arbres les plus vigoureux. Toutefois, ce genre de fumure peut rendre de très grands services même dans le jardin fruitier: c'est lorsqu'on l'emploie en couverture ou en paillis. Il suffit dans ce cas d'étendre le fumier sur le sol, au pied des arbres. Les eaux pluviales entraînent dans la terre les matières organiques dont il est chargé, il ne reste à la surface que la paille plus ou moins décomposée et que l'on peut enfouir sans inconvénient au moment des labours.

Le meilleur de tous les engrais pour la plantation est le terreau, c'est-à-dire le fumier réduit à l'état d'humus.

(Laboureur).

Les bœufs américains en France

Nous avons rapporté l'arrivée à Saint-Malo, d'un navire apportant 500 bœufs canadiens, destinés au marché de la Villette, importés par M. Barbey du Vivier, dit le Moniteur du Syndicat agricole de la Corrèze.

Ce convoi était amené par le steamer l'Anvers ayant 98 mètres de longueur, muni d'une force de 270 chevaux, 30 hommes d'équipage et 18 bouviers chargés des soins des bœufs. Ces animaux s'agitèrent vivement les premiers jours de la traversée, puis restèrent calmes dans les derniers. L'Anvers resta au port pendant deux jours, avant d'entrer dans le large, à raison de l'état de la mer. Un autre bateau lui porta des fourrages pour les bœufs.

Au débarquement, les bœufs montrèrent de l'agitation, les bouviers réussirent à les contenir; à partir du lendemain, on les a expédiés, à raison de 100 têtes par jour, sur le marché de la Villette, où ils ont été payés sur le pied des meilleurs bestiaux français.

Il est donc démontré que dans les conditions douanières actuelles, le bétail comme le blé de France ne peut lutter contre la concurrence étrangère.

Alors, qu'attendent nos gouvernants pour défendre la production française ?

Le ou la kola

La Médecine moderne nous fait mieux connaître le ou la kola. L'entrefilet est édifiant. Quelques détails puisés à bonne source sur la noix de kola.

C'est Mme Paul Bonnetain qui nous les fournit dans les notes de voyage pleines de vie et de bonne humeur qu'elle vient de publier sous ce titre: Une Française au Soudan.

« Le kola est le fruit d'un arbre d'outre-Niger, un fruit qu'on ne mange pas, mais qu'on mâche et qu'on rejette ensuite. Il a la forme d'un gros marron d'Inde décortiqué, blanc ou rose. C'est le grand régal des noirs qui préfèrent sa mastication à toute autre friandise. De fait, si ce fruit a une saveur plutôt amère, il est en tout cas, tonique et reconstituant.

» On a expérimenté le ou la kola en France; mais les produits qu'on vend aux vélocipédistes, aux marcheurs et qu'on essaye dans l'armée, ne peuvent, je le crains, produire aucun effet, si ce n'est par la suggestion de l'expérimentateur sur ses sujets...

» C'est que le ou la kola se conserve mal. Les laboratoires européens n'ont pu en avoir de frais ou de fraîche. Ici, même, il faut voir de quelles précautions les indigènes entourent cette précieuse marchandise. Ils l'enveloppent de feuilles prises à certains arbres, non à d'autres, l'abritent du soleil et de l'humidité, la visitent à chaque instant, la soignent, en un mot, comme on soigne des vers à soie précieux.

» C'est aux bords du Niger qu'on devrait analyser ce fruit et en extraire ses principes essentiels qu'on traiterait sur place. — Une fortune à faire pour un oiseur!... Mais il coulera de

l'eau dans les deux fleuves avant qu'on s'occupe de cette étude (les docteurs et pharmaciens du corps de santé colonial n'ont ni laboratoire, ni appareils), et, en attendant, nos bons apothicaires de France continueront à vendre aux naïfs de la fausse liqueur de kola. »

PRIME-MUSIQUE

ÉTRENNES 1895

M. Choudens, éditeur de musique à Paris, a préparé, en vue des étrennes 1895, un magnifique Album que nous sommes heureux d'offrir en prime à nos abonnés et à tous nos lecteurs.

Cet Album, édité avec le luxe de papier, de gravure et de couverture qui distingue la maison Choudens, justement soucieuse de sa grande renommée, contient, en ses 95 pages, douze valse célèbres de Métra et de Waldteufel, d'après Gounod, Hervé, Offenbach et Andran. C'est le recueil des valse jouées cet hiver aux bals de l'Opéra.

Il offre, en outre, l'avantage d'être par son prix à la portée des plus modestes bourses.

Chez les marchands de musique, chaque morceau étant marqué au prix fort d'environ 8 fr. et vendu net 3 fr., un album, contenant douze morceaux de cette importance, représentant une valeur réelle de 36 francs.

Notre traité avec M. Choudens nous permet de le livrer au prix de 5 fr., soit quarante centimes pour chaque valse.

Dès aujourd'hui, les abonnés et lecteurs de notre journal peuvent nous demander l'Album.

Pour le recevoir franco, envoyer en plus les frais de port se montant à 0 fr. 60 ou à 0 fr. 85, suivant que l'expédition devra être faite en gare ou à domicile.

« Des spécimens sont déposés dans nos bureaux et tenus à la disposition du public. »

LA VALSE

Album de douze danses

TABLE DES MORCEAUX

1. Waldteufel: La Mascotte, Audran. — 1 page.
2. Métra: Le Grand Mogol, Audran. — 8 pages.
3. Waldteufel: Micaëla, valse. 17 pages. —
4. Métra: La Cigale et la Fourmi, Audran. — 24 pages.
5. Waldteufel: Barcarolle, valse. — 34 pages.
6. Métra: Stella, valse (La Fille du Tambour-Major), Offenbach. — 42 pages.
7. Waldteufel: Madame l'Archiduc, Offenbach. — 49 pages.
8. Métra: Barcarolle (Contes à Hoffmann), Offenbach. — 56 pages.
9. Waldteufel: Valse vénitienne. — 65 pages.
10. Métra: L'Inseparable (Femme à Papa), Hervé. — 73 pages.
11. Waldteufel: Hommage à Offenbach. — 82 pages.
12. Métra: Olivette (Les Noces d'Olivette), Audran. — 84 pages.

DÉPÊCHE

L'espionnage

L'espion allemand Schonebeck a été condamné à 5 ans de prison et 5,000 fr. d'amende.

L'affaire Dreyfus

Paris, 22 décembre.

On croit généralement que le jugement sera rendu ce soir vers huit heures. L'accusé paraît très abattu.

Le Tapioca Rils sert à faire des potages délicieux.

Un grand nombre de refroidissements et de malaises se guériraient rapidement se soignant à temps. Il suffit dans la plupart des cas de prendre le matin ou le soir une cuillerée à café de Tisane Dussolin.

POUR FORTIFIER

Les enfants et les personnes faibles de la poitrine, de l'estomac ou atteintes de chlorose ou d'anémie, le meilleur et le plus agréable déjeuner est le véritable Racahout des Arabes, aliment nutritif et reconstituant, préparé par DELANGRENIER, à Paris. — (Se défier des contrefaçons). Dépôts dans chaque ville.

Un savant ingénieur de Paris disait tout récemment au fabricant des Capsules de Quinine de Pelletier: « Ce médicament est héroïque, lorsque mes enfants souffrent de maux de tête, lorsqu'ils sont pâles, privés d'appétit, las et sans forces, vite, une Capsule de Quinine de Pelletier, et le lendemain ils sont frais et dispos. »

CHANGEMENT DE DOMICILE

Le sieur BATAILLE, cordonnier, à l'honneur d'informer le public, qu'à partir du premier janvier, son magasin sera transféré rue Jean Vidal, en face les Carmes.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1<sup>er</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2<sup>e</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

3<sup>e</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

Les prix de ces billets sont les suivants :  
1<sup>re</sup> classe 163 fr. 50 — 2<sup>e</sup> classe 122 fr. 50.  
— Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe rédoit, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — Ces Billets doivent être demandés au moins 3 jours à l'avance.

EXCURSIONS

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaires au Croisic et à Guérande.

1<sup>er</sup> Itinéraire

1<sup>re</sup> classe 86 fr. — 2<sup>e</sup> classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, *viâ* Blois ou Vendôme, ou par Angers, *viâ* Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

NOTA. — Le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire peut être effectué, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, dans les bateaux de la compagnie de la Basse-Loire.

La durée de validité de ces billets peut être prolongée une, deux ou trois fois de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du Billet.

2<sup>e</sup> Itinéraire

1<sup>re</sup> classe 54 fr. — 2<sup>e</sup> classe 41 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, *viâ* Blois ou Vendôme.

En outre, il est délivré à toutes les gares du réseau d'Orléans, des Billets aller et retour comportant les réductions prévues au tarif spécial G. V. n° 2 pour des points situés sur l'itinéraire à parcourir, et *vice versa*.

Ces billets sont délivrés toute l'année, à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande soit faite au moins trois jours à l'avance.

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1<sup>re</sup> et de 20 0/0 en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, St-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une gare située à 500 kil. au moins de la station thermale ou hivernale, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de dix jours, moyennant le paiement aux Administrations, pour chaque fraction indivisible de 10 jours, d'un supplément de 10 % du prix total du billet aller et retour.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite trois jours au moins avant le jour du départ.

PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE

Système BLAKEY, à 0 fr. 50 la carte  
Breveté S. G. D. G.  
Enclume de Famille  
Système breveté S. G. D. G. Prix 2 fr.

Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le Protecteur de la Chaussure, système BLAKEY.

Adopté par l'armée dans quatre corps d'armée.

Essayer le Protecteur, c'est l'adopter. — Recommandé d'une façon particulière aux institutions et aux pères de famille.

Machines à coudre de tous systèmes, Vélocipèdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets. *Lessiveuses Soleil*.

Echarpes pour maîtres et adjoints

EN VENTE : chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 16, Cahors. Seul représentant et dépositaire.

AVIS TRÈS IMPORTANT

Monsieur **DIDES**, aîné, coiffeur, 121, boulevard Gambetta, Cahors, a l'honneur d'informer les personnes atteintes de **PELADE** et désireuses de guérir de cette maladie, qu'elles peuvent s'adresser à lui en toute confiance.

M. **DIDES** traitant à forfait, on n'a rien à payer qu'après un succès complet.

Traitement gratuit pour les indigents

INNOCUITÉ PARFAITE

A Louer

EN BLOC OU EN PARCELLES

Une **MAISON** située à Labéraudie  
8 CHAMBRES — JARDIN et GARENNE

Pour plus amples renseignements, s'adresser à M<sup>me</sup> Lafage, aubergiste au faubourg St-Georges.

Journal de la Santé

REVUE D'HYGIÈNE ET DE MÉDECINE POPULAIRE  
CRÉÉE EN 1884  
PARAIT TOUS LES DIMANCHES EN 32 PAGES  
avec gravures dans le texte.  
Consultations gratuites par la voie du Journal par d'éminents spécialistes.  
PRIME GRATUITE : Dictionnaire de l'Homme sain et de l'Homme malade, par le Dr J. Rossi, Encyclopédie complète d'Hygiène et de Médecine populaire. Cette prime vaut 5<sup>fr</sup> en librairie.  
ABONNEMENTS : UN AN, 6 FR.; UNION POSTALE, 8 FRANGES.  
(Ajouter 1 fr. pour l'affranchissement de la Prime).  
BUREAUX : 5, Bd Montmartre, Paris (Téléphone).  
On s'abonne, en envoyant mandat-poste à l'Administration du Journal, 5, Boulevard Montmartre, Paris et à tous les Bureaux de poste de France et de l'Étranger.

MONITEUR DES RENTIERS

Journal financier, de 16 pages, paraissant le Dimanche  
RENSEIGNEMENTS SUR TOUTES LES VALEURS  
2 francs par An  
23, passage Saulnier, PARIS

Ne demandez chez votre Epicier que du



**TAPIOCA RILS**

c'est le MEILLEUR

ÉVITER LES CONTREFAÇONS

Se trouve dans toutes les bonnes Maisons d'Épicerie et de Comestibles.  
Vente en Gros : 262, Boulevard Voltaire, 262 - PARIS.

**ORFEVREURIE CHRISTOFLE**

LA MARQUE DE FABRIQUE

**COUVERTS CHRISTOFLE**  
ARGENTÉS SUR MÉTAL BLANC

**CHRISTOFLE & C<sup>ie</sup>**  
MANUFACTURE A PARIS, 56, RUE DE BONDY

Représentants dans toutes les villes de France et de l'Étranger.  
Nos représentants à Cahors, sont **MM. Mandelli**, père et fils, horl.-bijoutiers. — Envoi franco du Catalogue.

**DEUX GRANDS PRIX**  
à l'Exposition Universelle  
1889

DEMANDEZ chez tous les LIBRAIRES  
à l'imprimerie Layton, rue du Lycée (Cahors),  
La petite Carte de poche  
DU LOT

EXPOSITION CAHORS 1881



**B. DOUCÈDE**  
Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Hiver.  
Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.  
M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

MACHINES A GLACE. - SPÉCIALITÉ : LE KLEIN-BOCK. - BIÈRE EN BOUTEILLE, Marque : Gumbelius

**BRASSERIE DE POISSAC, près Tulle (Corrèze)**

**Victor BÉRAL**

Bière bock, Conserve en fûts et en bouteilles

Représentants sérieux sont demandés pour le département du Lot. Bonne commission. Envoi d'échantillons sur demande

AVIS  
Bon cavalier et jockey, bon conducteur très ardent, courageux pour les chevaux, demande place sérieuse.  
S'adresser au Bureau du Journal du Lot.



MAISON DE CONFIANCE  
POUR  
LA POSE DES DENTS  
Le Redressement  
à toutes les Opérations relatives  
à L'ART DENTAIRE.

**AUDOUARD**  
Chirurgien-Dentiste  
16 Rue du Maréchal Brune  
BRIVE (CORRÈZE)

Nota. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive, pour le consulter, à vouloir bien lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.  
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : AUDOUARD BRIVE.

Le propriétaire-gérant : LAYTON

**H. ESCURET**  
Marchand d'antiquités diplômé  
Rue du Lycée (près la Poste), CAHORS

M. ESCURET, marchand d'antiquités, qui a obtenu un diplôme d'honneur en 1879 et une médaille aux Expositions de Montpellier, fait les réparations spéciales pour Meubles anciens sculptés, marquetés, laqués, incrustés en cuivre ou ivoire, etc., etc.  
Il s'occupe également de la vente et de l'achat de tous les meubles et objets d'art anciens.  
Il sert d'intermédiaire pour les ventes et achats.  
Il achète tapisseries, gravures, bibelots anciens.  
Echange d'ancien contre du moderne.



**VÉLOCIPÈDES**  
des Premières marques françaises et anglaises

CLÉMENT, HURTU, ROCHET, QUADRANT, RUDGE, STARLEY, etc. Larges facilités de paiement, escompte au comptant.

Bicyclettes spéciales pour Dames et Ecclésiastiques; Bicycles et Tricycles pour Enfants et Jeunes Gens; Tandems et Bicyclettes-Tandems.

Chemises de flanelle et Jersey; Maillots et Costumes spéciaux pour vélocipèdes, Lanternes et tous accessoires; Kolo-Vélo, Embrocaton, Perles de vie, etc.

**Jean LARRIVE aîné**  
AGENT GÉNÉRAL POUR LE LOT  
16, Rue de la Liberté, Cahors